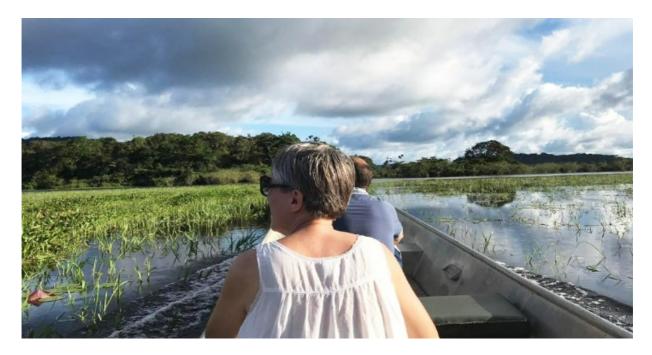
N°456 | 10 juin 2023



S'inscrire à la newsletter



« La première fois, avec mon pack de Jeune Gueule dans les bras, j'étais pas prête! »



Clara de Bort a été nommée directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, mercredi lors du conseil des ministres. Elle prendra ses fonctions lundi. Dimitri Grygowski lui succédera, à compter du 3 juillet. Durant l'intervalle, Alexandre de la Volpilière, son adjoint, assurera la direction, avant de quitter lui aussi le territoire fin août. Elle a accordé un dernier entretien à la Lettre pro. Au bout de quatre ans et demi, on pensait être habitué, mais ça décoiffe!



Six mois après votre arrivée en Guyane, vous disiez à votre compagnon, resté à Paris : « ouf déjà 25 % de fait. » Vous êtes finalement restée plus de quatre ans. C'était l'enfer ?

Ah ah non quand même pas! Mais c'est vrai j'ai trouvé les débuts très difficiles. On s'en rend peu compte de l'extérieur mais les sujets sont ardus, au plan juridique, scientifique, financier. Et au début on ne sait pas sur qui s'appuyer. Des informations partent et arrivent dans tous les sens, et tout le monde ne vous veut pas du bien. Et progressivement, on apprend, la confiance se construit, on s'entoure. J'ai eu avec

ces quatre ans le temps de tisser des relations très solides, avec des collaborateurs et des partenaires formidables et ça, ça ressemble plutôt au paradis :)

Le Covid-19 vous a un peu retenue ici. Vous auriez pu décider de faire une grosse bourde pour accélérer votre départ. D'autres y sont arrivés. Vous n'avez-vous pas osé ?

(Rires) Personne n'est vacciné contre les bourdes, mais on essaie de les éviter d'habitude!

Pendant la crise sanitaire, vous avez également été régulièrement critiquée par des élus ou membres de collectifs. N'avez-vous pas eu envie de tout envoyer paître ?

En démocratie il faut accepter d'être critiqué. Et j'adore la démocratie :)

D'ailleurs, qu'y a-t-il de vrai dans la BD Amor y corona?

TOUT, bien sûr! Sauf peut-être l'épisode sorti cette semaine...

En arrivant en Guyane, vous imaginiez-vous être autant exposée ? Devenir un personnage public ?

La première fois qu'on m'a interpelée chez le chinois au rayon des yaourts sur l'absence de radiothérapie en Guyane ça m'a fait drôle. Avec mon short, mes tongs et mon pack de Jeune Gueule dans les bras, c'est vrai, j'étais pas prête.

Avant même la crise Covid, vous avez été très tôt estampillée tweeteuse compulsive. Vous vous soignez ?

Je crois que c'est une maladie chronique et incurable. Tant pis!

Quand vous êtes en colère, vous commencez vos phrases alternativement par « Bordel » ou « Putain ». Etes-vous une militante de la réouverture des maisons closes ?

Moi, en colère ? Je ne vois pas ce que vous voulez dire :) Allez, promis ! je vais veiller à mon vocabulaire.

A l'entrée de votre bureau, vous avez affiché la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, rédigée par Olympe de Gouges en 1791. Que vous inspire le passage suivant : « Les femmes ont fait plus de mal que de bien. La contrainte et la dissimulation ont été leur partage. Ce que la force leur avait ravi, la ruse leur a rendu ; elles ont eu recours à toutes les ressources de leurs charmes, et le plus irréprochable ne leur résistait pas. Le poison, le fer, tout leur était soumis ; elles commandaient au crime comme à la vertu. Le gouvernement français, surtout, a dépendu, pendant des siècles, de l'administration nocturne des femmes ; le cabinet n'avait point de secret pour leur indiscrétion ; ambassade, commandement, ministère, présidence, pontificat, cardinalat; enfin tout ce qui caractérise la sottise des hommes, profane et sacré, tout a été soumis à la cupidité et à

l'ambition de ce sexe autrefois méprisable et respecté, et depuis la révolution, respectable et méprisé. »

Je pense que la femme est un homme comme les autres. Mais c'est vrai que certains garçons sont bien fragiles...;)

Je crois que vous n'avez guère été emballée par le bouillon d'awara. Cela signifie-t-il qu'on ne vous reverra pas de sitôt ?

Il faut sûrement que je revienne pour en goûter un autre. Je prends les invitations!

**Un dernier mot pour Christophe Robert?** 

En avant!

Un dernier mot pour Gabriel Serville?

En marche!

**Un dernier mot pour Olivier Goudet?** 

Ça va?

Vous n'avez pas souhaité de cadeau de départ mais avez ouvert une <u>cagnotte pour l'Arbre Fromager</u>. Pourquoi ?

Les femmes de Guyane sont très courageuses, mais nombre d'entre elles traversent des moments de vie très difficiles. Parfois, on n'arrive pas à se sortir d'une relation de couple qui nous fait du mal, et on se sent en danger si on part. Mieux comprendre ce qui nous arrive, pouvoir parler à une personne qui va nous comprendre, reprendre progressivement du pouvoir sur sa vie, c'est ça qu'on trouve chez l'Arbre Fromager. Les violences conjugales sont un fléau.

Dans le Centre - Val de Loire, votre activité ne risque-t-elle pas d'être moins trépidante ?

Découvrir un nouveau territoire, de nouveaux acteurs de santé, de nouveaux élus : c'est déjà la trépidance assurée ! Et en cas de coup de mou ou de nostalgie : un petit tour au rayon piment chez « Délices de Guyane » à Paris. Sans compter la Lettre Pro dans ma boîte mail <3

Justement, la question qui brûle les lèvres de tous les professionnels de santé : la Lettre pro vous survivra-t-elle ?

La Lettre Pro, c'est mon bébé, un bébé qu'on a fait à 3 avec Pierre-Yves et Odile. 456 numéros que nous avons discutés, écrits, corrigés, illustrés, maquettés ensemble. Le bébé a bien grandi et il marche tout seul maintenant. Longue vie à la Lettre Pro!

Propos recueillis par Pierre-Yves Carlier

Et si vous voulez lire les réponses de Clara de Bort à des questions de vrais journalistes, vous pouvez retrouver les entretiens qu'elle a accordés jeudi à Guyane la 1ère, Radio Peyi ou France-Guyane.

Dimitri Grygowski nouveau directeur général de l'ARS à compter du 3 juillet



Au cours du même conseil des ministres de mercredi, Dimitri Grygowski a été nommé directeur général de l'ARS Guyane. Il prendra ses fonctions 3 juillet. Docteur en histoire contemporaine et diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille, il est ancien élève de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) comme directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S).

Au cours de sa carrière, il a été directeur adjoint aux ressources humaines du groupe hospitalier Hôpitaux Paris-Nord Val-de-Seine (AP-HP) en 2010-2011. Il a rejoint en 2011 le secrétariat général aux affaires européennes, avant

d'intégrer le ministère chargé des Sports alternant des postes en cabinet ministériel et en administration centrale, comme chef du bureau, puis conseiller au cabinet du ministre, sous-directeur au ministère puis directeur adjoint du cabinet. En avril 2019, il devient sous-directeur du tourisme à la direction générale des entreprises, à l'administration centrale du ministère de l'Economie et des Finances, puis rejoint le cabinet de la ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, avant d'être nommé conseiller diplomatique au cabinet du ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran. Conseiller référendaire en service extraordinaire à la Cour des Comptes, Dimitri Grykowski était, depuis mars, chef des affaires gouvernementales et de la politique publique de l'entreprise Cisco.

## Une cagnotte pour l'Arbre fromager

Avant son départ, Clara de Bort a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas de cadeau de départ. Si vous souhaitez lui adresser un témoignage de sympathie, elle souhaite que vous adressiez votre soutien via une cagnotte qui sera reversée à l'association guyanaise l'Arbre Fromager, lieu d'accueil et d'accompagnement de toutes les femmes traversant des difficultés, en Guyane. Les dons sont donc possibles sur cette cagnotte en ligne. <a href="https://www.helloasso.com/associations/l-arbre-fromager/formulaires/2">https://www.helloasso.com/associations/l-arbre-fromager/formulaires/2</a>



# ♦ Clara de BORT place l'IMED sous administration provisoire et annonce le transfert de l'autorisation



Juste avant son départ, la directrice générale de l'ARS a décidé de prendre des mesures importantes pour l'avenir de l'institut médico-éducatif départemental Léopold-Héder, situé à Cayenne. Elle a décidé de transférer l'autorisation que détient cet établissement (prise en charge d'enfants et de jeunes en situation de handicap) à un autre opérateur médico-social.

Depuis plusieurs années, l'Institut médico-éducatif départemental Léopold-Héder connaît des dysfonctionnements graves, au plan de l'organisation, la gouvernance et la prise en charge des enfants, rappelle l'ARS. Différentes mesures ont été prises

depuis 2019 mais se sont toutes avérées inopérantes. Une récente inspection, réalisée sur site, a conduit la directrice générale de l'ARS à constater que ces dysfonctionnements graves persistent ; la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes prises en charge par l'établissement sont menacés ou compromis.

La directrice générale a donc prononcé hier la cessation définitive de l'activité de l'institut médicoéducatif Léopold-Héder (voir l'arrêté) et le transfert de l'autorisation à un autre opérateur, public ou privé, qui sera sélectionné à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt. Pendant la période de transition, afin d'éviter toute rupture dans la continuité des prises en charge des enfants et des jeunes qui y sont accueillis, elle a placé l'établissement sous administration provisoire à compter de lundi 12 juin. L'administration provisoire est confiée à Monsieur Didier Guidoni, directeur du centre hospitalier de l'Ouest guyanais. Celui-ci est chargé d'accomplir les actes de gestion et d'administration nécessaires au fonctionnement de la structure, d'en faire cesser les manquements, et de préparer le transfert de l'autorisation. Le président du conseil d'administration de l'IMED tout comme les membres du CA n'ont pas le droit d'interférer dans les fonctions de l'administrateur provisoire, ni entraver la mission.

Clara de BORT précise : « Cette mesure est nécessaire pour permettre à cet institut médicoéducatif de sortir enfin des dysfonctionnements qui le minent depuis tant d'années, explique Clara de Bort. Cette mesure ne change rien pour les familles, leurs enfants continueront d'être pris en charge. J'invite chaque établissement médico-social du territoire, qui sont tous de grande qualité, de préparer un projet de reprise pour cet établissement, pour lequel tant est à faire. A l'issue de la procédure en cours, et lorsque le repreneur sera sélectionné, l'IMED pourra sortir de son isolement et rejoindre un groupe d'établissements et de services médico-sociaux pleinement compétent dans le domaine du handicap, dans l'intérêt prioritaire des enfants ».

# ♦ Dengue : de nouveaux foyers de circulation à Kourou



La circulation de la dengue s'accélère, alors qu'a démarré lundi le dispositif Labo sans ordo, qui permet de réaliser un test RT-PCR et/ou sérologique dans les laboratoires de Kourou sans prescription de son médecin. La semaine dernière, onze nouveaux cas ont été confirmés, en très grande majorité dans la ville spatiale et du sérotype DENV-3, qui circule actuellement en Guyane, a comptabilisé Santé publique France. Deux

personnes ont été hospitalisées. Cette semaine, dix-neuf cas ont été confirmés en cinq jours, tous du sérotype DENV-3. De nouvelles hospitalisations ont été enregistrées. Le nombre des cas probables est également en hausse.

Kourou compte désormais trois foyers actifs de dengue, ce qui confirme son expansion. Des cas sporadiques sont également enregistrés dans l'Île-de-Cayenne et à Saint-Laurent du Maroni. Au cours des quatre premiers jours de la semaine, une centaine de personnes ont profité du dispositif « Labo sans ordo » pour effectuer un test contre la dengue, dans les deux laboratoires privés de Kourou. Parmi eux, au moins sept étaient positifs.

Pour rappel, dans les autres communes hors Kourou, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur de dengue, préférentiellement par RT-PCR. De leur côté, les laboratoires doivent signaler les cas SANS DELAI à l'ARS. Il est également indispensable que chacun élimine les gîtes larvaires dans son environnement.

### ◆ Labo sans ordo : qui peut en profiter



Dans la Lettre pro de mardi, nous vous avons présenté le dispositif « Labo sans ordo ». Jusqu'au 30 juin, il est possible de se présenter dans les laboratoires de biologie médicale de Kourou pour effectuer un test contre la dengue (RT-PCR et/ou sérologique), sans ordonnance de son médecin. Ce dispositif s'adresse aux personnes ayant des droits ouverts auprès de l'Assurance maladie, que ce soit via le régime générale, l'Aide médicale d'Etat (AME) ou la complémentaire santé solidaire (C2S).

◆ Soins de proximité : l'ARS lance trois appels à manifestation d'intérêt



L'ARS Guyane souhaite identifier et accompagner les organisations et projets adaptés favorisant la régulation de l'accès aux soins ainsi que la densification de l'offre de soins de proximité, afin d'améliorer l'accès aux soins dans les territoires les plus fragiles, en journée et en horaires de permanence des soins ambulatoires (PDSA) 7/7 jours.

Cet <u>appel à manifestation d'intérêt consultable ICI</u>, est composé de

3 lots, qui concerne les soins de proximité :

- Lot 1 : Régulation SAS (service d'accès aux soins) et régulation PDSA (permanence des soins ambulatoires)
- Lot 2 : Création de structures de soins de proximité (ex : centres de soins non programmés, centres de santé, etc.), prioritairement sur l'Ile de Cayenne, Kourou, Sinnamary et Saint-Laurent-du-Maroni.
- Lot 3 : Organisation de l'effection PDSA (territoire actuellement couvert + zones Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni)

Le lot 1 s'adresse à toute structure du secteur de la santé souhaitant organiser la régulation du SAS (filière médecine générale et autres filières complémentaires) sur l'ensemble de la Guyane, et le cas échéant la régulation de la PDSA sur le secteur actuellement couvert (Cayenne, Remire-Montjoly, Matoury et Macouria) et les éventuels futurs secteurs (Kourou et Saint-Laurent du Maroni).

Le lot 2 s'adresse à toute structure du secteur de la santé déjà existante ou en projet de création, souhaitant répondre aux besoins en soins de premiers recours, par exemple par la création de centres de santé, centres de soins non programmés, prioritairement sur les secteurs lle-de-Cayenne, Kourou, Sinnamary et Saint-Laurent du Maroni.

Le lot 3 s'adresse à toute structure du secteur de la santé déjà existante ou non, souhaitant organiser la PDSA sur le secteur PDSA existant et/ou sur les secteurs de Kourou ou de Saint-Laurent du Maroni.

Chaque porteur de projet peut répondre à 1, 2 ou 3 lots. Les candidatures sont à adresser à l'adresse suivante <u>marine.barthelemy@ars.sante.fr</u> d'ici au 31 août.

### ◆ La Pass de ville chercher des professionnels de santé à Matoury

Il y a un peu plus d'un an, Médecins du Monde lançait sa Pass de ville, à Cayenne et Rémire-Montjoly (<u>lire la Lettre pro du 26 avril 2022</u>).

L'association souhaite étendre son dispositif à Matoury, d'ici à la fin de l'année. Pour ce faire, elle recherche des professionnels de santé dans la commune : médecins, sages-femmes, infirmiers libéraux, pharmaciens...

La Pass est un service destiné aux patients sans droits sociaux. Il aide les patients à ouvrir ses droits à la sécurité sociale et propose des consultations médicales. La Pass de ville prend en charge notamment des personnes souffrant de pathologies chroniques qui peuvent être suivies en ville, ce à quoi ne sont pas destinées les Pass hospitalières. Chez le professionnel de santé, le patient présente sa carte Pass de ville et, en général, un courrier de Médecins du Monde. Le patient ne paie rien. Les factures restent en attente et le professionnel est alerté dès lors que les droits du patient sont ouverts à la sécurité sociale, dans un délai d'un mois, en général. Il peut alors se faire rembourser. En cas d'impossibilité, l'ARS a doté Médecins du Monde d'une enveloppe pour régler les professionnels de santé.

Les professionnels de santé intéressés peuvent contacter Marielle Le Rumeur, chargée de projet Pass de ville à Médecins du Monde au 0694 20 96 17 ou à <a href="mailto:marielle.lerumeur@medecinsdumonde.net">marielle.lerumeur@medecinsdumonde.net</a>.

### ◆ La CPTS fait le point sur ses actions avec ses adhérents



Mardi, les adhérents de la communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS) centre littoral ont tenu leur assemblée générale, à Cayenne. Outre l'approbation des comptes 2022, une présentation des actions en cours a été proposée aux adhérents.

- Action « Optimiser le temps médical »
- Action « Téléconsultation et Télé-expertise »
- Action « Lien Ville Hôpital : Protocole commun sur le bon usage des antibiotiques »
- Action « Prévention : santé des jeunes »
- Action « Développer une réponse aux crises sanitaires graves »
- Action « Accompagner les professionnels de santé : création d'une conciergerie »

Des appels à volontaires sont lancés pour rejoindre les groupes de travail sur l'<u>optimisation de l'accès aux soins</u>, la <u>téléconsultation et la télé-expertise</u> et l'<u>organisation d'une réponse aux crises sanitaires graves</u>. Les appels à volontaires pour les prochains groupes de travail seront publiés sur le <u>site internet de la CPTS</u>.

La CPTS, dont le rôle principal est de coordonner les soins sur son territoire et ainsi de créer du lien entre les professionnels de santé et acteurs du monde de la santé, met à disposition différents outils d'information et de collaboration pour ses adhérents. Un <u>site web</u>, des réseaux sociaux et des newsletters sont en cours de développement depuis le début de l'année. Une plateforme collaborative et un annuaire réservés aux adhérents sont également proposés par la CPTS pour favoriser les liens et améliorer le parcours de soins des patients du territoire. Cet outil est également utilisé pour l'organisation et la planification des groupes de travail sur les actions de la CPTS.

## ◆ Le CHC envoie des infirmiers au congrès de la SFMU



Le congrès de la Société française de médecine d'urgence (SFMU) se déroule cette semaine, à Paris. Pour la première fois, le centre hospitalier de Cayenne finance le déplacement d'infirmiers des urgences et du Samu. Un tel déplacement avait déjà été organisé, l'an dernier, pour des personnels paramédicaux de l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit). Au cours du congrès de la SFMU, le Dr Alexis Fremery a présenté deux flash communications :

- Description épidémiologique et évaluation de la prise en charge des victimes de violences sexuelles au centre hospitalier de Cayenne ; (*lire la Lettre pro du 8 juin 2022*)
- Motifs de recours des patients adressés par les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) aux urgences de Cayenne au cours de l'année 2019.

Ce congrès est aussi l'occasion pour certains acteurs de la médecine d'urgence des Antilles et de Guyane de se retrouver au cours d'une réunion du Collège caribéen de médecine d'urgence.

Par ailleurs, le Dr Nathalie André (service de santé des armées) a présenté une flash communication sur « Dix ans d'évacuations militaires d'urgence en Guyane ».

### ♦ Un poster sur les Outre-mer récompensé aux JNI



Un poster sur le « profil épidémique des personnes vivant avec le VIH » et décrivant « le grand écart d'un territoire ultramarin français à l'autre » a été récompensé, cette semaine, aux Journées nationales d'infectiologie (JNI), à Grenoble (Isère). Le Pr Loïc Epelboin (Umit, CHC) et le Dr Aude Lucarelli (Corevih) figurent parmi les auteurs.

« Les départements, régions et collectivités d'Outre-mer sont souvent assimilés à un ensemble homogène alors qu'ils sont très différents aux plans sociogéographiques et culturels, constatent les auteurs. L'objectif de ce travail était de décrire les caractéristiques épidémiologiques des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) pris en soins dans ces territoires. Les caractéristiques épidémiologiques ont été obtenues en consultant Santé publique France pour les Drom et chaque direction des affaires sanitaires pour les autres, les rapports des Corevih et en interrogeant territoire par territoire les principaux acteurs impliqués dans la surveillance ou le suivi des PVVIH.

L'hétérogénéité des épidémies de VIH dans les Drom/COM reflète des contextes socioculturels et géographiques très différents entre ces territoires, ce qui rend nécessaire des approches ajustées, spécifiques, ciblées en termes d'offres de prévention et de soins. »

### ◆ Formation sur la médiation en santé, le 22 juin



La délégation de France assos santé propose une nouvelle de formation « Exploiter les résultats de la médiation », jeudi 22 juin. Les objectifs sont de :

- Comprendre la spécificité et le cadre de la médiation en établissement de santé.
- Trouver sa place pendant la médiation.
- Analyser le compte-rendu de médiation.
- Exploiter les résultats de la médiation en Commission des usagers pour améliorer la qualité.

Renseignements et inscriptions avant le 14 juin au 0594 30 73 63 ou à **guyane@france-assos-sante.org**.

### ◆ Contrats locaux de santé : donnez votre avis !



En Guyane, les contrats locaux de santé arrivent à échéance en fin d'année. Ils entrent dans une phase de réécriture. Pour cela, le Centre de ressources politique de la ville (CRPV) met à jour les diagnostics locaux de santé, avec les coordinatrices des CLS. **Un questionnaire** a été rédigé, à destination des professionnels de santé du territoire, afin de recueillir leurs perceptions des besoins en santé de leurs publics et de leurs attentes en matière de prévention. Vous êtes invités à y

répondre (temps estimé à 5 minutes)..

Ce questionnaire, construit entre les CLS, le Conseil intercommunal de santé mentale (CISM) de l'Agglomération cayennaise, le **Projet territorial de santé mentale (PTSM)**, avec l'appui de la

Communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS), a pour objectifs :

- D'identifier les besoins prioritaires en matière de prévention/ éducation à la santé du point de vue de professionnels de santé
- De mesurer la visibilité des contrats locaux de santé

# Offres d'emploi 🗼



- Le groupe SOS recherche un **infirmier de soins généraux** pour sa maison d'accueil spécialisée de Kourou (CDD 2 mois juillet-août, avec logement et billet d'avion). Consulter l'offre et candidater <u>ICI</u>.
- Le groupe Rainbow Santé recrute un **infirmier de soins généraux** pour le pool de remplacement de ses HAD (CDD). Consulter l'offre et candidater **ICI**.
- L'Adapei recherche des **éducateurs spécialisés** pour son pôle autisme de Saint-Laurent du Maroni, <a href="https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFZV">https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFZV</a> pour son pôle autisme de Cayenne <a href="https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFWD">https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFWD</a> et pour son pôle autonomie et soins de Rémire-Montjoly. <a href="https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFXS">https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/155XFXS</a>

# Agenda -



#### Demain

▶ « Fo Zot Savé » : le Pr Eric Huyghe répondra aux questions de Fabien Sublet sur le cancer et la sexualité, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Lundi

▶ Retrouvez Yana Santé, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur <u>Facebook</u> et sur la <u>chaîne Youtube</u> de l'émission.

### Vendredi 16 juin

► Les Vendredis du Corevih. Présentation sur les hépatites par le Dr Céline Michaud (CHC/CDPS), de 13h30 à 15 heures. Connexion via Teams <a href="#">ICI</a>. Identifiant 364 290 675 678 ; code secret : H2PqfJ

### Mercredi 21 juin

▶ Journée portes ouvertes des réseaux de santé de Guyane, 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly, de 9 heures à 14 heures.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-yves.carlier@ars.sante.fr</u>



# « L'échec est orphelin et le succès a toujours plusieurs parents »



# Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

## Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard: 05 94 25 49 89











www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner